

20 000 emplois salariés supplémentaires en Bretagne en 2022

En 2022, l'emploi salarié en Bretagne poursuit sa croissance mais à un rythme moins soutenu qu'en 2021. La hausse annuelle est portée par le secteur tertiaire marchand grâce au dynamisme des services aux entreprises et aux ménages. L'intérim a peu progressé en 2022, dans un contexte de baisse au niveau national. L'augmentation de l'emploi dans la construction reste plus élevée qu'en France. Le tertiaire non marchand et l'industrie progressent modérément.

En 2022, la progression de l'emploi breton subit un net ralentissement

Fin décembre 2022, la Bretagne compte près de 1 310 000 **emplois salariés**, soit 20 300 de plus que fin 2021. Après la forte augmentation observée en 2021 (+3,7 %), la hausse est plus faible en 2022 (+1,6 %) mais elle reste supérieure à celle observée en France hors Mayotte (+1,3 %) ► **figure 1**. En 2022, la Bretagne se positionne au septième rang des régions françaises ayant les plus fortes augmentations de l'emploi salarié, derrière la Guyane, la Guadeloupe, La Réunion, la Martinique, l'Île-de-France et la Corse ► **figure 2**.

À l'échelle des départements bretons, la hausse de l'emploi en 2022 est plus prononcée en Ille-et-Vilaine (+2,1 %) et dans le Morbihan (+1,9 %). En revanche, l'emploi augmente au même rythme qu'en France dans le Finistère (+1,3 %) et sa progression est plus limitée dans les Côtes-d'Armor (+0,6 %) ► **figure 3**.

Fin 2022, l'emploi breton se situe nettement au-dessus de son niveau d'avant-crise de fin 2019 (+5,8 %, soit +71 600 emplois), grâce à la forte hausse observée en trois ans dans le Morbihan (+6,6 %) et en Ille-et-Vilaine (+6,5 %). En France, l'augmentation est moins marquée (+4,5 %).

1 600 emplois supplémentaires dans l'industrie en 2022

Fin 2022, 183 300 salariés travaillent dans l'industrie en Bretagne. Le secteur industriel emploie ainsi 14,0 % de l'ensemble des salariés bretons, une part un peu plus élevée que celle observée en France (12,0 %). Fin décembre 2022, l'emploi industriel dépasse son niveau de fin 2019 de 3,9 % en Bretagne (+1,6 % en France). Cependant, la croissance des emplois est modérée en 2022 (+0,9 %), après avoir fortement augmenté en 2021 (+2,6 %) ► **figure 4**. Au niveau national, la hausse en 2022 est quasi identique à celle observée un an plus tôt (+1,2 %).

En 2022, près des deux tiers des 1 600 emplois industriels supplémentaires se situent dans le Morbihan (+2,3 %). Dans le Finistère, l'emploi industriel progresse au même rythme que dans la région (+0,9 %), tandis qu'il augmente moins vite en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-d'Armor (+0,2 %).

L'**agroalimentaire** représente en Bretagne un peu plus de 40 % des emplois industriels. C'est le seul sous-secteur de l'industrie à présenter une baisse des effectifs en 2022 dans la région, alors que l'emploi y est en hausse au niveau national (+0,6 %) ► **figure 5**. Après une augmentation de 2,4 % en 2021, l'emploi dans les industries agroalimentaires bretonnes diminue en effet de 0,3 % en douze mois (-200 emplois). La baisse est la plus importante dans le Finistère et en Ille-et-Vilaine (respectivement -1,1 % et -0,9 %), ce qui peut être révélateur de difficultés de recrutement dans la filière. En revanche, l'emploi augmente de 0,9 % dans le Morbihan, tandis qu'il est stable dans les Côtes-d'Armor.

Dans la **fabrication de biens d'équipement**, l'emploi est en hausse de 3,0 % en 2022 (+1,9 % en France). Près de la moitié des 600 emplois supplémentaires de ce sous-secteur s'observent dans le Finistère, où le groupe Thalès implanté à Brest augmente fortement ses recrutements.

La hausse de l'emploi dans le sous-secteur de l'**énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage** est plus élevée en Bretagne (2,8 % soit +400 emplois) qu'en France (+1,7 %).

Dans la **fabrication de matériels de transport**, après deux années de baisse, l'emploi se redresse fortement en 2022 (+3,4 %), nettement plus qu'au niveau national (+0,6 %). Dans le Morbihan, la hausse de 10,8 % s'explique notamment par le dynamisme de l'entreprise Naval Group. Inversement, l'Ille-et-Vilaine perd 300 emplois dans ce sous-secteur (-5,5 %), sous l'effet notamment de la

pénurie mondiale de semi-conducteurs qui a conduit l'usine Stellantis du site de Rennes-La Janais à interrompre sa production plusieurs fois en 2022.

Dans les **autres branches industrielles**, l'emploi augmente faiblement (+0,7 % après +3,5 % en 2021), alors qu'il poursuit sa progression en France (+1,2 % après +0,9 %).

Une moindre augmentation des emplois dans la construction en 2022

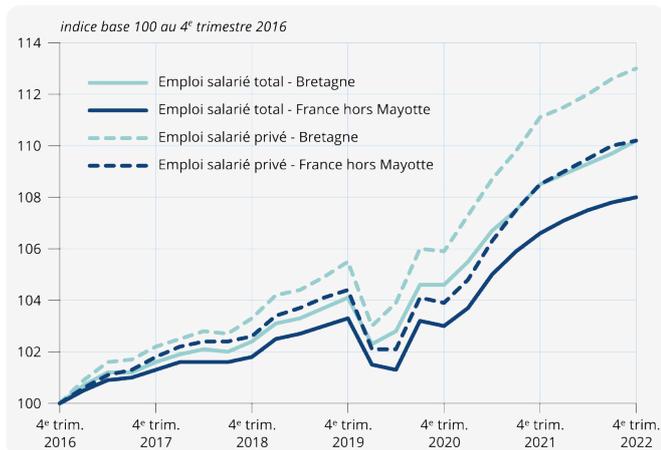
La construction rassemble en Bretagne 82 300 salariés fin 2022, ce qui représente 6,3 % de l'ensemble des salariés bretons ; cette part est légèrement plus élevée que celle observée en France (5,9 %). L'emploi dans la construction se situe nettement au-dessus de son niveau de fin 2019 dans la région (+10,3 % soit +7 700 emplois), davantage qu'en France (+7,8 %).

Cependant, entre fin 2021 et fin 2022, l'emploi ralentit dans la construction (+1,7 % après +4,4 % en 2021), comme en France (+0,7 % après +3,3 %). Les Côtes-d'Armor (+2,1 %) et le Morbihan (+2,0 %) portent la moitié des 1 400 créations nettes d'emplois en 2022. L'augmentation dans le Finistère est identique à celle de la région, tandis qu'en l'Ille-et-Vilaine, elle est légèrement inférieure (+1,4 %).

Le tertiaire marchand est porté en particulier par les services aux entreprises et aux ménages

Le tertiaire marchand, composé du commerce et des services marchands, regroupe en Bretagne 584 400 salariés fin 2022. Il représente 44,6 % de l'ensemble des salariés bretons, une part moins élevée que celle observée en France (49,6 %). Entre fin 2019 et fin 2022, l'emploi dans le tertiaire marchand augmente de 8,1 % en Bretagne (+44 000 emplois), plus qu'en France (+6,5 %).

► 1. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié

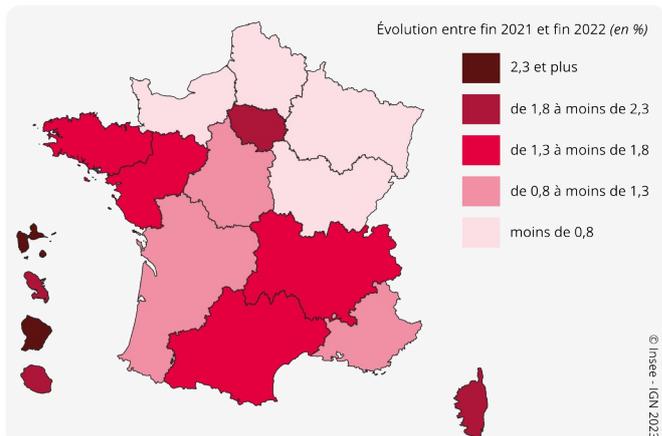


Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution régionale de l'emploi salarié total



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+1,3 % entre fin décembre 2021 et fin décembre 2022), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Champ : emploi salarié total ; France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité - Bretagne

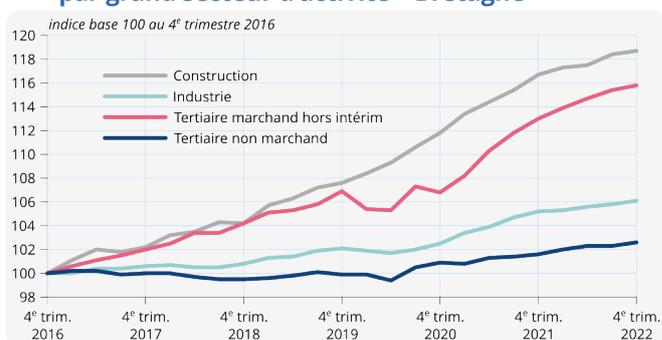
	Emploi au 31/12/2022 (en milliers)	Évolution entre fin 2021 et fin 2022							Évolution entre fin 2019 et fin 2022
		Agri-culture	Indus-trie	Construc-tion	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	Total	
Côtes-d'Armor	207,3	2,3	0,2	2,1	0,9	-3,5	-0,2	0,6	4,2
Finistère	344,7	0,3	0,9	1,7	1,7	-5,3	0,9	1,3	5,0
Ile-et-Vilaine	482,6	2,6	0,2	1,4	3,0	4,6	1,5	2,1	6,5
Morbihan	275,0	0,1	2,3	2,0	2,6	5,1	0,9	1,9	6,6
Bretagne	1 309,6	1,3	0,9	1,7	2,3	0,9	0,9	1,6	5,8

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Évolutions trimestrielles de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité - Bretagne



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 5. Emploi salarié total par secteur d'activité - Bretagne

	Emploi au 31/12/2022 (en milliers)	Évolution entre fin 2021 et fin 2022		Évolution entre fin 2019 et fin 2022		Évolution annuelle moyenne entre fin 2016 et fin 2021 ¹	
		Bretagne	France hors Mayotte	Bretagne	France hors Mayotte	Bretagne	France hors Mayotte
Agriculture	27,5	1,3	1,4	8,0	5,8	2,1	2,1
Industrie	183,3	0,9	1,2	3,9	1,6	1,0	0,3
Industrie agroalimentaire	75,7	-0,3	0,6	2,9	6,0	1,3	1,8
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	13,9	2,8	1,7	6,8	4,0	0,7	0,6
Biens d'équipement	20,0	3,0	1,9	3,8	0,6	0,7	0,0
Matériels de transport	11,5	3,4	0,6	1,5	-3,6	-1,4	-0,8
Autres branches industrielles	62,2	0,7	1,2	5,1	0,6	1,3	0,0
Construction	82,3	1,7	0,7	10,3	7,8	3,1	3,0
Tertiaire marchand	584,4	2,3	2,0	8,1	6,5	2,7	2,0
Commerce	165,3	0,8	0,7	6,3	5,5	1,9	1,5
Transports	61,7	0,3	0,7	0,6	1,8	1,0	1,0
Hébergement - restauration	53,8	4,3	4,7	8,1	7,3	3,2	2,5
Information - communication	34,6	5,2	5,3	14,4	13,1	3,4	3,5
Services financiers	36,5	2,2	2,1	5,9	4,8	1,3	0,9
Services immobiliers	10,2	2,8	0,0	16,0	3,3	5,2	1,5
Services aux entreprises hors intérim	113,9	2,9	2,8	11,5	8,4	4,3	2,7
Intérim	47,2	0,9	-1,2	6,4	4,7	4,9	3,7
Services aux ménages	61,2	4,7	2,7	13,5	8,5	1,8	0,9
Tertiaire non marchand	432,1	0,9	0,3	2,6	2,0	0,3	0,3
Total	1 309,6	1,6	1,3	5,8	4,5	1,6	1,3

1 - Évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Emploi salarié

En 2022, 13 000 emplois nets sont créés dans ce secteur en Bretagne, soit une augmentation plus faible qu'en 2021 (+2,3 %, après +6,3 %). Ce ralentissement s'observe également en France (+2,0 % en 2022 après +5,9 % en 2021). L'Ille-et-Vilaine (+3,0 %) et le Morbihan (+2,6 %) contribuent le plus à la progression de l'emploi dans ce secteur. Le Finistère (+1,7 %) et les Côtes-d'Armor (+0,9 %) sont pénalisés en partie par leur composante intérimaire (respectivement -5,3 % et -3,5 %) ► **encadré**.

Par sous-secteur, les **services aux entreprises hors intérim** (+2,9 %) contribuent le plus à la hausse du tertiaire marchand en un an, avec près de 3 300 emplois supplémentaires en Bretagne (+2,8 % en France). La hausse est nettement plus forte dans le Morbihan (+4,1 %) que dans les trois autres départements.

Dans les **services aux ménages**, l'emploi augmente de 4,7 % en 2022 (+2 800 emplois). Même si cette croissance est deux fois moins élevée qu'en 2021 (+9,6 %), elle reste supérieure à celle de la France (+2,7 %). Cette hausse s'observe particulièrement dans le Finistère (+6,1 %) et le Morbihan (+5,3 %).

Après l'effondrement de l'emploi dans **l'hébergement et la restauration** en 2020 (-5 500 emplois), le redressement entamé en 2021 se poursuit en Bretagne. En 2022, l'augmentation s'élève à 4,3 % (soit +2 200 emplois), un peu moins prononcée qu'en France (+4,7 %). La hausse est plus forte dans les Côtes-d'Armor (+7,4 % avec 500 emplois supplémentaires) ainsi qu'en Ille-et-Vilaine (+5,6 % avec +1 000 emplois).

Dans **l'information et la communication**, l'emploi croît de 5,2 % en un an en Bretagne (+1 700), comme en France (+5,3 %). L'Ille-et-Vilaine porte la hausse avec 1 500 emplois créés (+6,5 %), tandis que dans les Côtes-d'Armor, le nombre d'emplois baisse de 0,9 %.

Le **commerce** regroupe 28,3 % des emplois du tertiaire marchand dans la région et gagne 1 300 emplois en 2022. Néanmoins, cette hausse de 0,8 % en 2022 est bien inférieure à celle de 2021 (+4,6 %), comme au niveau national (+0,7 % après +4,3 %). Tous les départements bretons sont concernés par ce ralentissement, de +0,6 % dans le Morbihan à +1,0 % en Ille-et-Vilaine.

En 2022, les **services financiers** progressent quasiment au même rythme qu'en France (respectivement +2,2 % et +2,1 %). Dans les **services immobiliers**, l'emploi augmente de 2,8 % alors qu'au niveau national, il est stable.

Enfin, le sous-secteur des **transports** contribue peu à la hausse de l'emploi dans le tertiaire marchand en Bretagne. Il progresse de 0,3 %, plus faiblement qu'en France (+0,7 %).

L'emploi dans le tertiaire non marchand poursuit sa progression en 2022

En 2022, l'emploi salarié dans le secteur tertiaire non marchand¹ totalise 432 100 emplois salariés en Bretagne. Fin 2022, il dépasse de 2,6 % son niveau de fin 2019 dans la région (+11 000 emplois). En France, cette hausse est moins prononcée (+2,0 %).

Entre fin 2021 et fin 2022, l'emploi dans le secteur tertiaire non marchand progresse de 0,9 % (+3 700 emplois), plus qu'en France (+0,3 %). Les sous-secteurs du social (+1,7 % soit +1 800 emplois) et de l'enseignement (+1,3 % soit +1 200) contribuent fortement à cette augmentation. À l'échelle des départements, la hausse de l'emploi est très soutenue en Ille-et-Vilaine (+1,5 %). Elle est égale à celle de la région dans le Morbihan et dans le Finistère. En revanche, le nombre d'emplois diminue de 0,2 % dans les Côtes-d'Armor, pénalisé par la baisse de 1,6 % dans l'administration publique.

Dans l'agriculture, l'emploi augmente au même rythme qu'en France

Fin 2022, l'agriculture rassemble en Bretagne 27 500 salariés, soit 2,1 % de l'ensemble des salariés bretons, une part plus importante que celle observée en France (1,2 %). L'emploi dans le secteur agricole breton se situe nettement au-dessus de son niveau de fin 2019 (+8,0 % soit +2 000 emplois), plus qu'au niveau national (+5,8 %).

En 2022, l'augmentation de l'emploi est inférieure à celle observée un an plus tôt (+1,3 % après +3,8 %), comme en France (+1,4 % après +2,3 %). Les 350 créations nettes d'emplois en 2022 se situent principalement en Ille-et-Vilaine (+2,6 %) et dans les Côtes-d'Armor (+2,3 %). Le Finistère et le Morbihan présentent une faible hausse (respectivement +0,3 % et +0,1 %). ●

Auteurs :

Agnès Palaric (Insee), Stéphane Moro (Dreets)

¹ - Ce secteur comprend l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

Méthodologie

Par rapport au bilan économique publié en 2022, les estimations trimestrielles d'emploi (ETE) sont révisées sur le passé à partir de l'année 2020 : elles ont été calées sur les estimations annuelles d'emploi de fin 2020, elles-mêmes révisées en janvier 2023, avec pour principal impact de réhausser le niveau de l'emploi salarié en 2020 (voir l'*Insee Focus* n° 288 « En 2021, l'emploi augmente de façon inédite » et la note méthodologique des ETE sur *insee.fr*). Par ailleurs, les séries sur l'alternance dans le secteur privé ont été révisées, en raison notamment d'une nouvelle correction des variations saisonnières, avec pour conséquence une légère révision de la dynamique infra-annuelle de l'emploi salarié privé depuis 2020.

Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations ont été réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. En particulier, au troisième trimestre 2022, une bascule vers la source DSN a été opérée pour la fonction publique de l'État. Ce changement de source a pu entraîner une rupture de la saisonnalité de la mesure de l'emploi public ; les ruptures les plus nettes ont été neutralisées, mais certaines moins évidentes et plus légères peuvent subsister.

L'intérim en 2022 : une hausse modérée et concentrée dans quelques secteurs de l'industrie

L'évolution de l'activité intérimaire est sensible aux variations de l'activité économique. Ainsi, même s'il ne représente que 3,6 % de l'emploi salarié total à la fin de l'année 2022 en Bretagne, l'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi. Lors d'opérations de réduction d'effectifs salariés, les postes des intérimaires sont en général les premiers supprimés. Inversement, dans un contexte de reprise de l'activité, les entreprises recourent souvent à l'intérim avant des phases éventuelles de recrutement.

Après une année 2021 de forte reprise (+12,0 %), l'emploi intérimaire progresse peu en 2022. Ainsi, en fin d'année 2022, on dénombre 47 210 emplois intérimaires, soit 410 de plus qu'un an auparavant (+0,9 %). Cet effectif atteint toutefois un niveau historique. En baisse de 2,7 % au premier semestre, l'emploi intérimaire rebondit dans la deuxième moitié de l'année (+3,7 %) ► **figure 6**. Au niveau national, on enregistre un tassement de 1,2 % en un an. Mesuré en équivalent temps plein (ETP) et en moyenne sur l'année 2022, le volume de l'activité intérimaire progresse de 5,1 % et dépasse son niveau de 2019.

La faible hausse de l'intérim en 2022 contribue peu à l'évolution totale du nombre d'emplois salariés dans la région. Ainsi, le nombre d'emplois augmente de 1,6 % en un an, avec ou sans l'intérim ► **figure 7**.

Globalement, la faible hausse de l'intérim dans l'industrie (+0,3 %) modifie peu le gain enregistré pour les emplois directs dans le secteur (+0,9 %) : l'évolution de l'emploi total (emplois directs et intérimaires) s'établit ainsi à +0,8 %. Au sein des grands secteurs industriels, le nombre d'intérimaires diminue fortement dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques (-7,1 %), ramenant la hausse des emplois de ce secteur de 3,0 % pour les seuls emplois directs à 2,2 %. De même, l'intérim chute de 10,0 % dans la fabrication d'autres produits industriels ; la petite augmentation

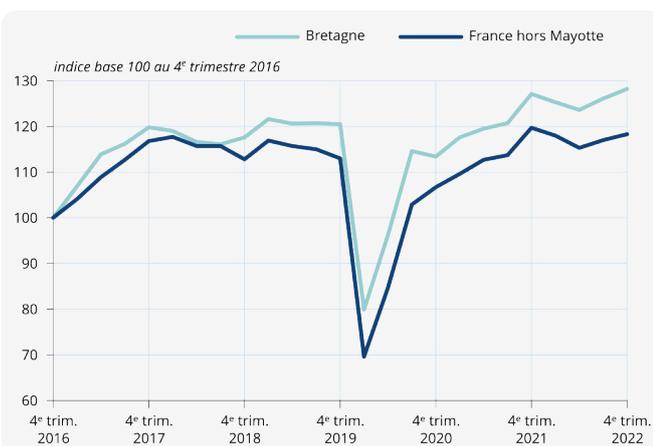
observée pour l'emploi direct (+0,7 %) s'en trouve effacée pour l'emploi incluant l'intérim (-0,3 %). À l'inverse, le gain d'emplois intérimaires dans l'industrie agroalimentaire (+3,5 %), industrie qui concentre près de trois intérimaires sur dix, permet à ce secteur d'afficher un bilan positif (-0,3 % sans l'intérim, +0,3 % avec). Dans la fabrication de matériels de transport, la hausse de l'emploi intérimaire renforce celle de l'emploi direct (+3,3 %), l'emploi total augmentant ainsi de 7,2 %.

Le nombre d'intérimaires est stable dans la **construction** et a peu d'effet sur la croissance de l'emploi total dans ce secteur.

Dans le secteur **tertiaire marchand**, le recours à l'intérim est plus limité. La faible hausse de l'emploi intérimaire (+0,8 %) n'a pas d'effet au final sur celle de l'emploi (+2,4 %). L'impact de la hausse du nombre d'intérimaires est toutefois notable dans l'hébergement et restauration : alors que l'emploi direct progresse de 4,3 %, le gain s'établit à 4,7 % en comptabilisant l'intérim.

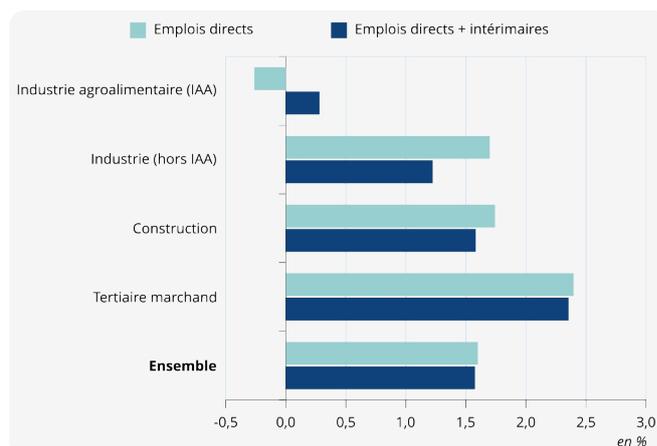
L'évolution de l'emploi intérimaire dans les départements bretons est contrastée. Tandis que les Côtes-d'Armor et le Finistère enregistrent des baisses respectives de 3,5 % et 5,3 %, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan voient leur nombre d'intérimaires grimper de 4,6 % et 5,1 %. Ces évolutions opposées s'expliquent en partie par celle de l'emploi intérimaire dans l'industrie. Le recul y est marqué dans les deux premiers départements (-5,3 % dans les Côtes-d'Armor, -9,0 % dans le Finistère) et concerne tous les grands secteurs industriels. L'industrie représente près de 90 % de la baisse totale du nombre d'intérimaires dans ces départements. À l'inverse, plus de la moitié de la hausse de l'effectif intérimaire en Ille-et-Vilaine provient de l'industrie (+6,7 %), et principalement de la fabrication de matériels de transport. Dans le Morbihan, l'industrie agroalimentaire porte la hausse de l'emploi intérimaire.

► 6. Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.
Champ : emploi intérimaire.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 7. Évolution de l'emploi salarié total et dans les principaux secteurs ayant recours à l'intérim en Bretagne entre fin 2021 et fin 2022



Note : les intérimaires sont affectés au secteur dans lequel ils effectuent leur mission.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre, hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
Sources : Insee, estimations d'emploi au 4^e trimestre 2022 ; Drees Bretagne.